

# QUE FAIT VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

La Communauté de communes a pour objet d'associer les 50 communes de notre territoire au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elle exerce, en lieu et place des communes membres, les compétences qui lui sont confiées par la loi ou par les communes.

ELLE DÉVELOPPE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, FAVORISE LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

[www.bugeysud-entreprendre.fr](http://www.bugeysud-entreprendre.fr)

- Aménage, gère et commercialise les zones d'activités du territoire.
- Aide à la création et au développement des entreprises (accompagnement, faire découvrir les dispositifs d'aide, pépinière d'entreprises...).
- Oriente les entreprises dans leur recherche d'implantation immobilière ou foncière (Boursimmo PRO).
- Soutient le développement de l'offre de formation locale et de l'accès à l'emploi.
- Mène des politiques contractuelles avec l'Europe, l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour bénéficier de crédits et soutenir l'attractivité du territoire (programme LEADER, Innovation rurale...).
- Accompagne les agriculteurs dans leur développement de pratiques agro-environnementales.
- Contribue à une coordination des actions forestières sur l'ensemble du Massif du Bugey.
- Anime la vie économique du territoire, active de multiples réseaux (réseaux consulaires, grandes écoles, territoires voisins...) et noue de nombreux partenariats (Initiative BUGEY, Bugey Développement, Ain geste d'avenir, Réseau Entreprendre Savoie...).

ELLE IMPULSE LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ANIMATION DU TERRITOIRE

[www.bugeysud-tourisme.fr](http://www.bugeysud-tourisme.fr)

- Développe une offre cyclotouristique complète avec la marque territoriale Bugeyvélo®, marque déposée par la Communauté de communes.
- Assure la promotion et la communication touristique, grâce au nouvel Office de Tourisme communautaire, de la destination Vélo et des offres complémentaires suivantes : l'œnotourisme, les sports de pleine nature, le patrimoine, les sites naturels et la neige avec la station des Plans d'Hotonnes.
- Met en place un dispositif d'aide au développement de l'hébergement touristique et accompagne les porteurs de projet.
- Aménage et gère les équipements sportifs et culturels suivants : Base d'aviron à Virignin, Boulodrome couvert à Belley, Centre Nautique communautaire à Belley, Maison du Marais de Lavours, Musée Escale Haut Rhône.
- Aménage et gère les sites touristiques suivants : Port de Virignin, lac de Virieu-le-Grand, cascade de Glandieu, Pain de Sucre et Banc des Dames à Champagne-en-Valromey.
- Aménage et entretient plus de 50 km de ViaRhôna.
- Aménage et entretient les sentiers de randonnée du territoire communautaire inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées).
- Gère la signalétique commerciale et touristique sur l'ensemble du territoire.
- Soutient des événements touristiques, culturels et sportifs.
- S'engage dans une démarche d'éducation artistique et culturelle (résidences d'artistes, organisation d'actions culturelles auprès des écoles...).
- Coordonne les Journées Européennes du Patrimoine.

La Communauté de communes BUGEY SUD conduit des politiques et crée les conditions favorables pour développer un territoire DYNAMIQUE et garantir un CADRE DE VIE DE QUALITÉ.

ELLE FACILITE, ACCOMPAGNE LA VIE DES HABITANTS ET SOUTIEN LES PUBLICS FRAGILES

- Gère les aires d'accueil des gens du voyage.
- Mène des actions sociales d'intérêt communautaire (Transport à la Demande, soutien aux structures d'aide au maintien à domicile, soutien à la Mission Locale Jeunes...).
- Conduit une politique du logement (soutien à l'Agence Départementale d'Information pour le Logement...).
- Optimise la prise en charge des patients (construction et entretien de la maison pluridisciplinaire de santé à Virieu-le-Grand).

ELLE PROTÈGE ET MET EN VALEUR L'ENVIRONNEMENT

[www.bugeysud-trimax.fr](http://www.bugeysud-trimax.fr)

- Assure la préservation des milieux aquatiques (le Gland, le Furans, l'Arène et le Séran).
- Gère et contrôle l'assainissement non-collectif (SPANC).
- Assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers (collecte des ordures ménagères, tri sélectif, déchetteries, actions de prévention).
- S'engage dans une démarche progressive de réduction de l'utilisation des pesticides (**objectif zéro pesticide dans nos villes et villages**).

ELLE S'OCCUPE DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Crée, aménage et entretient plus de **660 km** de voiries d'intérêt communautaire.

## Et aussi :

- La prise en compte du **SCOT Bugey** (Schéma de Cohérence Territoriale) définit les grandes orientations d'aménagement et d'organisation de l'espace communautaire à échéance 2032. Ce document d'urbanisme est opposable aux documents d'urbanisme des communes.
- Le **SIG** (Système d'Information Géographique du territoire Bugey Sud), un outil majeur dans la gestion du territoire intercommunal. Véritable géoportail au service des projets, il permet de réaliser les cartographies nécessaires pour répondre aux enjeux d'aménagement de la Communauté de communes.
- Le **service urbanisme** communautaire réalise l'instruction réglementaire des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées par les particuliers, les professionnels et les collectivités, de l'avant projet jusqu'à la proposition de décision finale. Il assure également des prestations de conseil et coordonne les différents acteurs des projets de construction ou d'aménagement. Il est à noter que les communes adhérentes à ce service restent le premier contact pour tous renseignements et pour tous dépôts des demandes d'autorisation d'urbanisme.